Conservatoire national des arts et métiers

Centre Cnam de Paris ou Lille…

Expérience professionnelle et Projet tutoré de LP génie civil et construction (année 3)

Mémoire présenté en vue d'obtenir le diplôme

Licence professionnelle

Métier du BTP : génie civil et construction

Parcours : ….

Cursus : HTT

Code diplôme : LP135xxA

\_\_\_\_\_\_\_

Présenté par : Prénom NOM

TITRE DU MEMOIRE

le 01 juin 2024

Préambule

La présente note précise les conditions de diplomation de la licence professionnelle. Elle précise en particulier les conditions de réalisation et d’évaluation des unités d’activités (UA).

En HTT, l’UA valide

* l’ensemble des UA d’expériences professionnelles du diplôme.
* la complétude du cursus (choix des UE)

Le président du jury de soutenance vérifiera donc avant de proposer une date de soutenance :

* la réalité de l’expérience à partir des preuves, ainsi que son adéquation avec la LP.
* la validité du cursus UE.

A/ Règlement du diplôme

Composition du Jury de diplôme

Le Jury de diplôme est arrêté par l’administrateur général du Cnam. Il est présidé par un Professeur, responsable national de la mention ou son représentant.

Délibération du jury

Le jury examine l’ensemble des dossiers de diplomation et rend une délibération. Le jury est souverain.

Conditions de validation du diplôme

La LP est délivrée par délibération du Jury de diplôme si l’élève respecte les quatre conditions suivantes :

* Être titulaire d’un diplôme prérequis, d’une VES d’accès au diplôme ou d’une VAPP
* Valider les unités d’activités avec une moyenne pondérée supérieure ou égale à 10/20
* Obtenir une moyenne générale pondérée aux unités d’enseignement (UE) et aux unités d’activités (UA) supérieure ou égale à 10/20

Les coefficients des UE et UA de LP sont publiés sur le site de la chaire

B/ Mémoire de LP

B1 Composition du Jury de soutenance

Ce jury est composé d’un enseignant et d’un professionnel.

B2 Mémoire écrit au format PDF

Le mémoire sera **strictement** conforme au présent modèle transmis, également disponible sur la page suivante :

Le nombre de pages sera compris entre 30 et 50 pages hors annexes, sauf accord du tuteur pédagogique.

B3 Soutenance

Le jury est présidé par le responsable du diplôme ou son représentant, le tuteur pédagogique.

Durée indicative de la soutenance en HTT (30 minutes minimum) :

- 5 minutes de présentation du candidat et de l’entreprise (2 à 5 diapositives)

- 5 minutes de présentation des activités et des compétences développées. Le candidat présentera de manière chronologique les fonctions exercées et de manière thématique les compétences développées en entreprise comme en formation (5 à 10 diapositives).

- 10 minutes d’exposé du mémoire (10 à 15 diapositives)

- 10 minutes de questions

B4 Critères d’évaluation

Critères d’évaluation du rapport écrit :

* Le respect strict des consignes
* La qualité de l’orthographe et de la syntaxe
* La pertinence du titre du projet tutoré
* La pertinence et l’efficience de la présentation de l’entreprise, de son organisation, de sa stratégie.
* La justification détaillée du choix de la problématique ou de la thématique, et son adéquation avec l’activité professionnelle.
* La pertinence de l’analyse
* La qualité de la recherche documentaire
* La maîtrise des savoirs et du savoir-faire visée par le diplôme
* La fiabilité et la vérifiabilité des informations,
* La cohérence du raisonnement
* La pertinence des solutions proposées (le cas échant)
* L’efficacité de la conclusion

Critères d’évaluation de l’exposé :

* Le respect strict des consignes
* Le respect du plan de l’exposé
* La gestion du temps
* La qualité de la communication (élocution, vocabulaire adapté, attitude et gestuelle, niveau de langue)
* La qualité et pertinence des supports de présentation (diaporama, démonstration du logiciel échantillon, …)
* La maîtrise du sujet

Critères d’évaluation de l’échange avec le jury :

* La bonne compréhension des questions
* La pertinence des réponses aux questions du jury
* Le savoir-être dans l’échange

Le jury appréciera en outre les capacités d’esprit de synthèse, d’esprit critique et de hauteur de vue du candidat.

Sont également pris en compte de manière qualitative :

* La nature des missions effectuées
* L’évaluation du maître d’apprentissage (Fiche de suivi des activités professionnelles)
* L’évaluation du tuteur pédagogique
* L’investissement dans la formation

B5 Échelle de notation

10 : Cette note est attribuée lorsque le mémoire et la présentation présentent des défauts mineurs sur le fond ou la forme

12 : Cette note est attribuée lorsque le mémoire ou la présentation présentent des défauts mineurs sur le fond ou la forme

14 : Note Cible.

16 : Cette note est attribuée lorsque le travail présenté, la période en entreprise comme le parcours académique au Cnam sont jugés remarquables par le jury.

B6 Ajournement

A l’issue du jury de soutenance, si le candidat n’obtient pas la moyenne, le jury de soutenance délivrera un rapport justifiant sa décision.

Plusieurs cas de figure sont alors envisageables :

* Insuffisance de la forme : le jury de soutenance peut accorder un mois pour la reprise du mémoire. La note sera alors plafonnée à 10/20.
* Insuffisance du fond : le jury de soutenance peut autoriser le candidat à présenter une nouvelle version dans un délai de 6 à 12 mois.
* Insuffisance de la mission en entreprise : le jury de soutenance peut autoriser le candidat à présenter une nouvelle version de son rapport d’activités et de son mémoire, sur la base d’une nouvelle mission en entreprise.

Résumé/Abstract

Résumé

…..

Mots clés : …

Summary

….

Key words: ...

Table des matières

[Résumé/Abstract 5](#_Toc202938558)

[Résumé 5](#_Toc202938559)

[Summary 5](#_Toc202938560)

[Glossaire des termes techniques et des acronymes 8](#_Toc202938561)

[Introduction 9](#_Toc202938562)

[Présentation du candidat 10](#_Toc202938563)

[1. Rapport d’activité en entreprise : Titre 11](#_Toc202938564)

[1.1. Contexte 11](#_Toc202938565)

[1.2. Présentation de l’entreprise 11](#_Toc202938566)

[1.3. Fonctions dans l’entreprise 11](#_Toc202938567)

[1.3.1. Assistant conducteur de travaux en fondations spéciales (6 mois) 11](#_Toc202938568)

[1.3.2. Modeleur d’ouvrages de génie civil (3 mois) 11](#_Toc202938569)

[1.4. Compétences développées 11](#_Toc202938570)

[1.4.1. Créer et modifier un planning sous le logiciel X en processus BIM 11](#_Toc202938571)

[1.5. Conclusion 11](#_Toc202938572)

[2. Projet tutoré : Titre 12](#_Toc202938573)

[2.1. Aaaaa 13](#_Toc202938574)

[2.1.1. Aaaaaa 13](#_Toc202938575)

[2.2. Aaaaa 14](#_Toc202938576)

[2.2.1. Aaaaaa 14](#_Toc202938577)

[2.3. Conclusion 16](#_Toc202938578)

[3. Conclusion générale 16](#_Toc202938579)

[Bibliographie 17](#_Toc202938580)

[Liste des figures 18](#_Toc202938581)

[Liste des tableaux 18](#_Toc202938582)

[Liste des équations 18](#_Toc202938583)

[Liste des annexes 19](#_Toc202938584)

[Annexe 1 : titre 20](#_Toc202938585)

[Annexe 2 : titre 21](#_Toc202938586)

Glossaire des termes techniques et des acronymes

ADEME : Agence De l’Environnement et de la Maîtrise de l’Energie

AFNOR : Association Française de NORmalisation

Introduction

Feuille de remerciements, indiquant clairement dans quelles conditions le travail a été effectué (1 page maximum)

Présentation du candidat

(1 page maximum)

# Rapport d’activité en entreprise : Titre

***Cette partie doit représenter 10 à 15 pages.***

Le rapport d’activité doit être appréhendé comme un bilan de compétence. Le candidat choisira *dans son expérience professionnelle récente une situation d’emploi ou de stage en rapport avec le domaine du diplôme.*

## Contexte

Il s’agit de présenter le secteur économique de l’entreprise, sur le territoire régional.

* Présentation des activités du secteur de l’entreprise : gros œuvre béton, entreprise générale, promotion immobilière…
* Chiffres clés : chiffre d’affaires, nombre d’entreprises, nombre de salariés
* Perspective du secteur

## Présentation de l’entreprise

Il s’agit de présenter l’entreprise et ses activités BTP (au sens large) dans la région :

* Présentation générale de l’entreprise : activités, chiffres clefs
* Présentation de l’environnement direct de l’apprenti (direction, service…) : activités, chiffres clés, métiers, organigramme

## Fonctions dans l’entreprise

Il s’agit de décrire les différentes fonctions occupées dans l’entreprise.

### Assistant conducteur de travaux en fondations spéciales (6 mois)

### Modeleur d’ouvrages de génie civil (3 mois)

…

## Compétences développées

Il s’agit de décrire les compétences développées lors des périodes d’apprentissage en entreprise, en faisant le lien avec la formation au Cnam le cas échant. L’élève doit regrouper thématiquement les différentes compétences développées. Il s’agit d’un travail personnel, réflexif, et doit être exprimé avec les mots de l’élève. La paraphrase des compétences décrites dans la fiche RNCP n’est pas l’exercice attendu.

### Créer et modifier un planning sous le logiciel X en processus BIM

…

## Conclusion

*La conclusion de cette partie doit porter sur la période en entreprise, et sur la pédagogie de l’apprentissage.*

# Projet tutoré : Titre

*Cette partie doit représenter 20 à 40 pages.*

***Il convient de donner un titre***

*Le thème du projet tuteuré sera proposé par le candidat et son entreprise, puis validé par le tuteur académique. Il portera sur une problématique « cœur de métier » du diplôme ou sur un thème connexe, et sera nécessairement en lien avec la période entreprise.*

*Il ne s’agit ni d’un cours, ni d’un rapport de stage.*

*Il s'agit :*

*- de poser une problématique*

*- de la traduire en termes scientifiques, techniques, économiques, organisationnels, et managériaux*

*- de constituer une bibliographie appropriée*

*- de définir une solution et de la mettre en œuvre.*

*- de préciser, le cas échéant, le point atteint dans l'évolution du projet, le programme de travail à poursuivre, les résultats escomptés.*

*Un plan classique de mémoire consiste à exposer successivement :*

*- la problématique et sa contextualisation (la formulation de la question)*

*- l’état de l’art et les références associées (bibliographie)*

*- la méthodologie : choix et descriptions des méthodes de recherche*

*- l’analyse de la problématique*

*- l’identification des solutions alternatives et l’évaluation des solutions alternatives*

*- la proposition d’un plan d’action pour implémenter la solution recommandée*

*- la discussion, les enseignements tirés de cette étude, la généralisation et la valorisation, la prise de recul …*

*- la conclusion (la réponse à la question)*

*D’autres plans sont naturellement possibles, toujours après validation du tuteur académique.*

## Aaaaa

Un NF DTU ne prétend pas couvrir tous les travaux. C'est un document type pour des travaux relatifs à des ouvrages couramment réalisés avec des techniques communément maîtrisées par un grand nombre d’entreprises sur l’ensemble du territoire. Il est le fruit de leur expérience collective sur des techniques de mise en œuvre pratiquées depuis suffisamment longtemps pour assurer la bonne qualité des ouvrages.

### Aaaaaa

La nouvelle réglementation amiante, issue du décret du 4 mai 2012 et de ses arrêtés d’application, a modifié les obligations des entreprises, tant pour les travaux de retrait, d’encapsulage ou de démolition d’amiante (sous-section 3) que pour les travaux d’entretien et de maintenance sur des matériaux susceptibles de provoquer l’émission de fibres d’amiante (sous-section 4).

Tableau : tttttt

|  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
|  |  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |  |

Tableau : tttttt

|  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
|  |  |  |  |  |  |  |

Au 2 juillet 2015, la valeur limite d’exposition professionnelle (VLEP) est passée de 100 à 10 fibres par litre et les valeurs des niveaux d’empoussièrement ont, quant à elles, été temporairement maintenues au niveau fixé en 2012.

$$∮\_{A}^{Z}u.du$$

Équation : eeeee.

$$∮\_{A}^{Z}u.du$$

Équation : eeeee.

Figure : ffffffffff

Figure : ffffffffff

## Aaaaa

### Aaaaaa

L'assurance dommages à l'ouvrage est obligatoire depuis 1979 : pour le maître d'ouvrage, qui fait construire ou qui fait exécuter des travaux sur un bâtiment existant. Elle doit être souscrite avant le début des travaux.

Elle garantit pendant 10 ans les dommages qui se produisent après la réception des travaux (fin officielle du chantier) et qui compromettent la solidité de l'ouvrage, ou qui le rendent inhabitable ou impropre à l'usage auquel il est destiné.

L'assurance dommages joue à compter de la deuxième année. Après l'année de parfait achèvement, l'entrepreneur reste responsable des dommages qui se produisent pendant l'année qui suit la réception des travaux.

Elle garantit le paiement des réparations :

* avant la réception des travaux, si le contrat avec l'entrepreneur est résilié pour inexécution par celui-ci de ses obligations (après mise en demeure infructueuse),
* pendant l'année qui suit la réception, si l'entrepreneur n'a pas rempli ses obligations après la mise en demeure.
* Elle ne garantit pas les risques
* d'incendie ou de dommages en cours de chantier,
* d'abandon de chantier,
* de non-achèvement de chantier

## Conclusion

*La conclusion de cette partie doit porter le projet tutoré.*

# Conclusion générale

*La conclusion de cette partie doit porter sur l’ensemble de l’année et ouvrir sur vos perspectives d’évolution professionnelle et/ou de formation.*

Bibliographie

Syndicat national du béton prêt à l'emploi. (2015). *L'industrie française du béton prêt à l'emploi en 2014.* PARIS: UNICEM.

Syntec Ingénierie. (2017, 03 05). *l'Ingénierie*. Récupéré sur Syntec-Ingénierie: http://www.syntec-ingenierie.fr/lingenierie/

World Green Building Council. (2017, 02 03). *Rating tools*. Récupéré sur World Green Building Council: http://www.worldgbc.org/rating-tools

Liste des figures

[Figure 1 : ffffffffff 13](#_Toc85442783)

[Figure 2 : ffffffffff 13](#_Toc85442784)

Liste des tableaux

[Tableau I : tttttt 12](#_Toc55382762)

[Tableau II : tttttt 12](#_Toc55382763)

Liste des équations

[Équation 1 : eeeee. 12](#_Toc85442785)

[Équation 2 : eeeee. 13](#_Toc85442786)

Liste des annexes

Annexe 1 : aaaaa

…

Annexe 1 : titre

Annexe 2 : titre